

REGLEMENT CONCOURS JEU DE PISTE

Article 1 . Organisateur et durée du jeu-concours

L'Union Nationale des Associations des Infirmier(e)s de Bloc Opératoire Diplômé(e)s d'État

(UNAIBODE) dont le siège social est situé 16, rue Daguerre 75014 Paris Cedex, organise un jeu-concours intitulé « ça coule de source » lors des 39emes journées nationales d'étude et de perfectionnement les 23 et 24 mai 2024 au polydome de Clermont Ferrand , place du premier mai (63)

Article 2. Conditions de participation

Le jeu-concours est gratuit et ouvert à tous les congressistes, à l'exception des membres du conseil d'administration de l'Unaibode et du comité d'organisation des JNEP.

La participation au jeu-concours implique l'acceptation pleine et entière des termes et conditions du présent règlement. Le non-respect des conditions de participation énoncées dans le présent règlement entraîne la nullité de la participation

Article 3 . Modalités du jeu-concours

Le jeu est annoncé dans le programme et le guide du congressiste. La grille de participation est incluse dans la pochette remise à chaque congressiste.

Le participant doit répondre à une série de questions portant sur la région accueillant le congrès. A chaque bonne réponse correspond un nombre, que le participant doit additionner afin de générer un code gagnant.

Pour aider les participants à répondre aux questions, des indices sont à découvrir sur les stands des partenaires exposants

Une question Bonus permet de départager les bonnes réponses. Le jury pourra procéder à un tirage au sort en cas d'égalité.

Les participants devront déposer leur bulletin de participation dans l'urne placée sur le stand Unaibode avant la date et l'heure indiqués dans l'article 6

Article 4. Dotations

Les lots sont offerts par l'UNAIBODE et par des partenaires de l'UNAIBODE Différents prix seront attribués, selon les lots recueillis , dont :

1er prix: un lot d'une valeur de 732 €

- une Inscription gratuite aux JNEP de l'année suivante
- un pack IBORAL JNEP
- un pack MICHELIN
- un kg de pastilles vichy
- une limonade 75 cl de la société Arbrabul

2ème prix : un lot d'une valeur de 133€

- un abonnement numérique au magazine INTERBLOC
- un pack IBORAL JNEP
- un pack MICHELIN
- un Saint Nectaire de la ferme Chabot
- un pack de 3 limonades 33cl de la société Arbrabul
- une bouteille de vin "villa des anges"

3ème prix : un lot d'une valeur de 133€

- un abonnement numérique au magazine INTERBLOC
- un pack IBORAL JNEP
- un pack MICHELIN
- une gourde de la marque Californie Française

- un pack de 3 limonades 33cl de la société Arbrabul
- un Gaperon de la ferme Chabot

4ème prix : un lot d'une valeur de 129€

- un abonnement numérique au magazine INTERBLOC
- un pack IBORAL JNEP
- un pack MICHELIN
- une photo encadrée réalisée par Laura Lee Sudrat
- pack de 3 limonades 33cl de la société Arbrabul
- une bouteille de vin "villa des anges"

5ème prix : un lot d'une valeur de 126 €

- un magnum "verte de Clermont" de la maison Genestine
- un pack IBORAL JNEP
- un pack MICHELIN
- un ouvrage "99 outils de l'IBODE" de l'UNAIBODE
- pack de 3 limonades 33 cl de la société Arbrabul
- une boite de pastilles vichy

6ème prix : un lot d'une valeur de 119.2 €

- un coffret de savons artisanaux de la société MISAHE
- un pack IBORAL JNEP
- un pack MICHELIN
- un ouvrage "99 outils de l'IBODE" de l'UNAIBODE
- une limonade 75cl de la société Arbrabul
- une bouteille de vin « villa des anges »

7ème prix : un lot d'une valeur de 108.7 €

- une parure de bijoux artisanaux "la môme fleur bleue"
- un pack IBORAL JNEP
- un pack MICHELIN
- un ouvrage "encadrement des étudiants infirmiers" de l'Unaibode
- une limonade 75cl de la société Arbrabul
- une bouteille de vin offerte par la ferme Chabot

8ème prix : un lot d'une valeur de 94.7 €

- 2 entrées au parc d'attraction vulcania
- un pack IBORAL JNEP
- un pack MICHELIN
- un ouvrage "accueil des étudiants en soins infirmiers au bloc opératoire" de l'Unaibode

une limonade 75cl de la société Arbrabul

9ème prix: un lot d'une valeur de 93.7 €

- un magnum royal de la maison Genestine
- un pack IBORAL JNEP
- un pack MICHELIN
- un ouvrage "les prélèvements multi organes et tissus" de l'Unaibode
- une limonade 75cl de la société Arbrabul

10ème prix : un lot d'une valeur de 91.4 €

- un coffret gourmand de la ferme des cormiers
- un pack IBORAL JNEP
- un pack MICHELIN
- un ouvrage "les prélèvements multi organes et tissus" de l'Unaibode
- une limonade 75cl de la société Arbrabul

Aucune contrepartie monétaire ne pourra être exigée.

La liste des lots est disponible sur le stand Unaibode

Article 5. Résultats du jeu-concours

La limite de dépôt des bulletins dans l'urne est fixée le vendredi 24 mai à 11h.

Le traitement des bulletins aura lieu entre 11h et 12h30 ce même jour. Il sera effectué par un jury composé de membres du comité d'organisation et d'un membre du conseil d'administration de l'Unaibode

Tout bulletin illisible, incomplet ou non identifié sera éliminé d'office.

La liste des gagnants sera affichée sur le stand Unaibode à partir de 12h30.

La grille de correction sera affichée sur le stand Unaibode en même temps que la publication des résultats.

Article 6. Désignation des gagnants

Seront déclarés gagnants, les participants ayant répondu correctement aux questions ,et ayant été tiré au sort en cas d'égalité

Article 7. Attribution des lots

Les lots seront à retirer le vendredi 24 mai 2024 entre 12h30 et 14h

En cas d'impossibilité pour le gagnant de se présenter à la remise du lot , celui-ci pourra être remis à une personne que le participant aura désignée , sur présentation de son badge .

Il ne sera attribué qu'un seul lot par personne.

que sa responsabilité puisse être engagée de ce fait.

Article 8. disponibilité du règlement

Le règlement complet du jeu de piste est disponible et consultable sur le stand et le site de l'UNAIBODE pendant toute la durée du dit jeu

Article 9. responsabilité

La participation à ce jeu de piste implique la renonciation à tout recours contre l'Unaibode au titre dudit jeu, ainsi que l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

Aucune correspondance ne sera échangée entre les joueurs et l'Unaibode, à l'exception des gagnants. Si les circonstances l'exigeaient, l'Unaibode se réserve le droit de reporter, écourter ou annuler ce concours sans

Article 10 . droit d'accès

Les informations nominatives recueillies dans le cadre de la présente opération sont traitées conformément à la loi « Informatiques et libertés » du 6 janvier 1978.

En application de cette loi, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification ou même de radiation des informations nominatives le concernant en s'adressant à l'Unaibode.

Organisateur local : IBORAL Association loi 1901 n° SIRET 40254687300017 Enregistré sous le n° de déclaration d'activité : 83630442463 attribué le 14/10/2013

Contact : <u>iboral@unaibode.fr</u> 06 44 34 93 39 35 grande rue 03800 Biozat